RAPPORT TECHNIQUE FINAL



Cotonou, Mai 2022

Siège Social : Lot 4477 "R" Yagbé 06 BP 1015 Akpakpa PK 3 Cotonou (République du Bénin); Tél: +229-96100837; 95409414; 64572323, 64573939, 61315252, 61318181 ; Email: ntongmu@yahoo.com**; info@naturetropicale.org, http://www.naturetropicale.org, IFU 6201810351708 du 10/07/2028**

RAPPORT TECHNIQUE FINAL

Adressé aux Programmes de Petites Subventions de CeBIOS

Veuillez envoyer la version électronique des rapports à l'adresse suivante : hdekoeijer@naturalsciences.be,

Nom et pays de l'organisation : Nature Tropicale ONG (Bénin)

Titre du projet : SAUVEGARDE COMMUNAUTAIRE DES ESPECES MENACEES DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LA BASSE VALLEE DE L'OUEME ET DU MONO
No du projet : _____NT-ONG IRSNB, R.3.4-29/2021/112_____

Rapport présenté par (nom et position): _Joséa S. Dossou-Bodjrenou (Directeur)_____

E-mail et n ° de téléphone: _ ntongmu@yahoo.com, _info@naturetropicale.org _ http://www.naturetropicale.org __, Tél.: +229 - 95409414, +229 - 96100837, Lot 4477 "R" YAGBE 06 BP 1015 Akpakpa PK 3 COTONOU (République du Bénin)

Durée totale du projet[1] et budget: 06 mois (01-12 – 2021 au 30 -06-2022) – 8 000 EUROS

Période couverte par ce rapport: 01-12 – 2021 au 30 -05-2022

Date et numéro du présent rapport (premier, deuxième ou troisième, etc. ...) **:** 30 Mai 2022 Rapport final

Catégorie du rapport:	Si le présent rapport est un rapport d'avancement, indiquez clairement lequel :
❑ Rapport d'avancement	**1er** / 2ème / 3ème
❑ **X** Rapport final	❑ Cochez cette case si le présent document est une version révisée du rapport (révision effectuée à la demande du partenaire)

REMARQUES GENERALES :

1. Essayez de ne pas dépasser 10 pages pour ce rapport.

2. Nous aimerions recevoir quelques photos /vidéos / articles intéressants qui ont été faits au cours du projet.
Envoyer la version électronique de ce rapport à hdekoeijer@naturalsciences.be et phuybrechts@naturalsciences.be et directement à votre coordinateur national. Si d'autres produits (rapports, publications) qui ne peuvent pas être envoyés par voie électronique existent, et seulement dans ce cas, envoyez en une version imprimée à : Institut royal de Sciences naturelles de Belgique (IRSNB)**,** Rue Vautier 29, B-1000 Bruxelles, ATT. Point focal belge de la Convention sur la diversité biologique, (P. SUPPLY, directrice générale a.i.)

[1] Indiquez les dates de démarrage et de fin du projet telles que déclarées dans le projet

Sommaire

I INTRODUCTION

II OBJECTIFS

III GROUPES CIBLES

IV METHODOLOGIES ADOPTEES

V RESULTATS OBTENUS

VI RECONMENDATIONS

VII CONCLUSION

VIII ANNEXES

I. Introduction

Les zones humides du sud Bénin disposent d'une diversité biologique très riche avec des espèces résidentes et migratrices. On y rencontre plusieurs espèces classées menacées selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) dont entre autres les tortues marines, les cétacés et le lamantin d'Afrique. Pour s'inscrire dans la dynamique régionale et mondiale de conservation de ces espèces, le Bénin a adhéré et ratifié à plusieurs accords régionaux et internationaux, et s'est doté également d'une réglementation nationale pour la protection de ces dernières. Il s'agit entre autres, de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), la Convention sur la protection des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage ou Convention de Bonn (CMS) et la Convention sur le Commerce International d'Espèces Menacées (CITES).Le Benin s' est aussi doté de la loi n° 2002-16 du 18 Octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin et tout récemment de la loi CITES. Par ailleurs, selon la loi n° 2002-16 du 18 Octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin, les espèces telles que les tortues marines, les cétacés et le lamantin d'Afrique sont classées dans la catégorie des espèces intégralement protégées.

D'un autre côté, le Bénin a également adopté plusieurs outils pour améliorer la conservation des écosystèmes humides parmi lesquels la création de deux réserves de biosphère et deux Aires Marines Protégées (AMP) dans les Zones Humides du Sud Bénin. Malgré tous ces efforts, les écosystèmes humides et leur biodiversité subissent de multiples pressions du fait des activités anthropiques. Pour renforcer les actions développées par les acteurs de l'administration publique, Nature Tropicale ONG en collaboration avec ses partenaires développe depuis 1999 des actions pour la sauvegarde communautaire des écosystèmes fragiles telles que les zones humides, ainsi que leur biodiversité particulièrement, les tortues marines, les cétacés et le lamantin d'Afrique à travers des actions concrètes et des campagnes de sensibilisation sur le terrain. Ainsi, grâce à l'appui de ses partenaires et la collaboration avec les Ecogardes qui des bénévoles outillés pour la tâche, les actions développées par Nature Tropicale montrent une certaine amélioration de l'état de conservation des tortues marines et du lamantin d'Afrique au Bénin, même s'il reste beaucoup à faire.

En effet, malgré tous ces efforts, les cas de braconnage des tortues marines et des lamantins d'Afrique continuent d'être signalés particulièrement dans les réserves de biosphère du Mono et de la Basse Vallée de l'Ouémé. De plus, d'autres menaces dont la pêche accidentelle (bycatch) par les pêcheurs locaux et étrangers, le ramassage des œufs de tortues marines, la destruction des habitats et la pollution sont des défis auxquels il faut faire face.

Il importe aussi de souligner que dans le cadre du volet 'Sensibilisation' de la convention spécifique signée entre la Direction générale de la coopération au développement (DGD) et l'IRSNB, celui-ci désire renforcer les activités des Points focaux nationaux pour le Centre d'échange

d'informations dans leur soutien à la mise en œuvre de la CDB. Ainsi, de 2016 à 2019, Nature Tropicale ONG a bénéficié de l'appui de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) à travers CeBIOS pour développer des actions de sensibilisation en faveur des espèces marines migratrices le long du littoral du Bénin dont les tortues marines.

Les résultats produits à l'issue des initiatives développées par Nature Tropicale depuis 2016 ont justifié le renouvellement de la confiance du partenaire qui a une fois encore soutenu le projet intitulé : « **SAUVEGARDE COMMUNAUTAIRE DES ESPECES MENACEES DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE LA BASSE VALLEE DE L'OUEME ET DU MONO »**
Ce rapport fait le point des activités et des résultats issus de la mise en œuvre du projet.

II- Objectifs

L'objectif global du projet est d'élever le niveau de conscience environnementale des acteurs locaux et les communautés riveraines des écosystèmes humides menacés sur la sauvegarde des espèces migratrices marines et côtières en danger au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit d'amener les acteurs locaux et les communautés riveraines de ces deux réserves à s'intéresser à la protection, et la sauvegarde de la biodiversité marine et côtière notamment les tortues marines, le lamantin d'Afrique et les cétacés au Bénin. Ainsi, il est question de :

- ✓ Élever la conscience environnementale du grand public, en particulier les élus locaux, agents assermentes de l'Etat, artisans de l'extraction du sable fluviale, professionnels des médias, des entreprises de construction, groupements de femmes, et les communautés riveraines sur la préservation des espèces migratrices menacées (tortues marines, lamantin d'Afrique, cétacés et requins) dans les zones humides du sud-Bénin.
- ✓ Accroître l'intérêt des autorités locales pour la sauvegarde de la biodiversité des zones humides, en particulier les tortues marines, le lamantin d'Afrique, les cétacés et les requins et leur importance dans le développement local.

III- Groupes cibles

Le projet prend en compte une vingtaine de villages et quartiers de ville des communes de Sèmè-Podji, Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Grand-Popo, Dangbo, Aguégués, Bonou et Ouinhi. Environ 12 000 personnes constituées des élus locaux, agents assermentes de l'Etat, médias, entreprises de construction, groupements de femmes, et les communautés riveraines impactées.

IV- Méthodologie adoptée

La mise en œuvre de ce projet a privilégié une démarche participative, dynamique et interactive avec les différents acteurs. Ainsi, elle a nécessité :

- L'élaboration des outils de communication pour les sensibilisations (Posters, T-shirts, kakémono et guides juridiques) ;
- des rencontres d'échanges avec les groupes cibles ;
- des concertations avec l'équipe technique de mise en œuvre du projet ;
- des visites sur les sites de pontes et échanges avec les Ecogardes ;
- La mobilisation et la collaboration des acteurs de la en conservation pour les recyclages des écogardes.

4.1- Phase préparatoire

Pour mener à bien ce projet, Nature Tropicale ONG a développé une série d'activités préparatoires :

- la définition des termes de référence avant chaque atelier ;
- la rédaction des lettres d'invitation avant chaque atelier
- la prise de contact avec les bénéficiaires pour la sensibilisation
- la conception, la production des outils de communication

4.2- Formation technique de l'équipe de terrain

Les membres de l'équipe technique ont reçu une petite formation pratique sur :

- la stratégie et la méthodologie d'intervention de Nature Tropicale ONG sur le terrain ;
- la méthodologie de mise en œuvre des activités du projet sur le terrain avec les communautés riveraines de la côte.

Au cours de cette formation, un cadrage sur la mise en œuvre des différentes activités du projet a eu lieu en vue d'harmoniser les points de vue sur le déroulement des travaux sur le terrain. Elle a permis de mieux comprendre les tâches assignées aux membres de l'équipe et surtout de s'imprégner des particularités d'intervention nécessitant les techniques audiovisuelles développées par Nature Tropicale ONG.

4.3- Élaboration des outils de sensibilisation

Des outils de sensibilisation ont été élaborés tout en tenant compte des objectifs visés par le projet et des résultats à atteindre. Ces outils ont été élaborés de manière à être mieux compris par les communautés riveraines des réserves de biosphères. Il s'agit de :

1- Posters thématiques sur les espèces marines et côtières (tortues, dauphins, baleines, lamantin d'Afrique) ;
2- T-shirts pour la sensibilisation à l'effigie des tortues marines ;
3- Kakémono sur les tortues marines ;
4- Maquettes en résine de polyester des différentes espèces de tortues marines et du lamantin d'Afrique.

4.4- Matériels utilisés

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les matériels suivants ont été utilisés :

- Appareil photographique numérique ;
- Caméra vidéo pour reportage ;
- Guide juridique sur les lois sur la faune et la flore au Bénin.
- Posters sur les espèces menacées au Bénin en particulier les tortues marines, baleines, dauphins et le lamantin d'Afrique.
- Poster sur les différentes espèces de tortues marines au monde
- Maquette des différentes espèces de tortues marines et du lamantin d'Afrique
- Poster sur le cycle de vie et la biologie des tortues marines
- Portables Androïdes
- Kits des tortues marines (bagues, pinces, mètre, fiches de patrouilles et fiches d'identification etc.)

4.5- Moyens humains

- l'équipe de mise en œuvre du projet est composée de :

- Marie DJENGUE DOSSOU B (Chargée de Programme)
- Péniel DAGBA (Communication)
- Nadège HOUNSOU (Animatrice)
- Danielle SOSSOU (Animatrice)
- Emery DANSOU (Logistique)
- Blandine MIMONZOUDE (Logistique)
- Emilienne AHOTON (Logistique)
- Géronime HOUNKANRIN (Sécrétariat)
- Faï CHABI YAOURE (Experte)
- Odette SOVOESSI (Secrétariat)
- Joséa S. DOSSOU-BODJRENOU (Coordonnateur)
- Patrice SAGBO (Expert)

4.6- Moyens logistiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il a été procédé à la mobilisation et déplacements des matériels sur le terrain pour les activités, les paiements des frais de déplacements aux participants, des locations de véhicules pour les déplacements des membres de l'équipe de mise en œuvre, des rafraîchissements ou déjeuners à la fin de chaque séance de sensibilisation. Il est tout de même assuré le paiement des forfaits (crédits téléphones) aux personnes ayant appuyé l'organisation de la séance.

4.7- Phase de terrain

- **Lieux de rencontre**

Pour faciliter le regroupement des bénéficiaires, il a été retenu d'organiser les rencontres le plus proche possible des différents groupes cibles. Ainsi, il revient à l'équipe de projet de se déplacer pour les échanges avec ces derniers. Dans la pratique, trois sites ont abrité les activités liées aux échanges avec les bénéficiaires. Il s'agit du port de pêche maritime artisanale et le site du centre des tortues marines de Tokplégbé à Cotonou, le site du Centre d'Education à l'Environnement du Développement Durable (CEEDD) de Nature Tropicale ONG à Grand-Popo.

- **Mobilisation des participants**

Elle s'est faite grâce à l'implication de certains acteurs notamment, les écogardes des différentes zones, les groupements de femmes, les ONGs partenaires et les autorités locales.

Synthèse des rencontres

Après le lancement du projet, les activités ont été exécutées les unes après les autres conformément au chronogramme. Il s'agit essentiellement des campagnes de sensibilisation, du recyclage des écogardes, de l'organisation du jeu-concours ''Ecolo challenge'' suivi de la remise de prix au profit des femmes, de la visite d'échanges et de découverte au profit des autorités locales.

- ***Campagnes de sensibilisation***

Deux approches ont été utilisées à savoir, les sensibilisations ciblées et les sensibilisations grand-public. Pour ce qui est des sensibilisations ciblées, elles ont consisté à des rencontres avec les différents groupes cibles pour partager l'informations et conscientiser les participants. A cet effet, les femmes organisées en groupements et les pêcheurs actifs en tant qu'écogardes dans les communes de Ouinhi, Cotonou, Sèmè-Podji, Aguégués et Grand-Popo ont été rencontrés. La sensibilisation grand-public s'est traduite par l'organisation des journées nationales des tortues marines à Grand-Popo et Cotonou avec une bonne couverture médiatique en janvier 2022. Au cours de cette fête, grâce à la caravane publique organisée à travers ces deux villes, davantage de personnes sont impactées et sont informées de ce que les tortues marines, le lamantin d'Afrique et les cétacés sont des espèces protégées qui bénéficient de l'attention de la communauté internationale de même que des autorités de notre pays ceci se justifie sur la prise des lois qui les protègent et les soutiens divers à nos actions sur le terrain.

- Organisation d'un atelier d'informations, de sensibilisation et de renforcement des capacités au profit des acteurs identifiés pour la gestion durable des espèces migratrices marines et côtières (tortues marines, lamantin d'Afrique).

Il s'est agi ici informer, de sensibiliser et de renforcer les capacités des acteurs identifies pour la gestion durable des espèces migratrices marines et côtières. Cette activité a connu la presence des élus locaux, la police républicaine ,la marine nationale,les agents des Eaux Forêt et Chasse , les professionnels des entreprises et les médias.

- ***Recyclage des Ecogardes***

Il s'est agi ici d'évaluer les capacités techniques des écogardes pour s'assurer qu'ils des réflexes nécessaires pour la sauvegarde des espèces cibles. En fonction des faiblesses identifiées, de nouvelles connaissances leurs sont transmises. L'occasion est saisie pour former les nouveaux adhérents.

- ***Organisation du jeu-concours ''Ecolo challenge''***

Il s'agit ici d'un moyen pour encourager les meilleures actions de conservation de la biodiversité. Il est organisé au profit des femmes et, sur la base des critères de prise en compte des aspects liés à la protection de l'environnement et de la biodiversité dans leur cadre de vie, celles-ci sont primées. Pour le compte de cette année, trois groupements de femmes très actives sur le terrain et mettant en œuvre le concept ''EPC''(Epargne Pour le Changement) sont primés.

- ***Visite d'échanges et de découverte***

Organisée au profit des autorités locales, elle a consisté à donner à ces dernières une opportunité de sortir de leurs habitudes quotidiennes et leurs lieux de travail habituel pour venir non seulement participer aux partages d'expériences en matière de conservation de la biodiversité, mais aussi découvrir les richesses marines et côtières rencontrées sur leurs différents territoires, afin de réfléchir sur les possibilités de leur valorisation au profit du développement local. Pour cette activité, les cadres et autorités locales de quatre communes ont été mobilisés à Cotonou et Grand-Popo. Les visites d'échanges et de découverte ont également mobilisé d'autres ONG intervenant sur la problématique de conservation des tortues marines. Il s'agit des organisations ACTION Plus qui intervient à Ouidah, et AMSHART qui intervient à Abomey-Calavi.

- ***Matériels acquis***

Grâce à l'appui de CEBios et la collaboration avec d'autres partenaires, Nature Tropicale ONG a procédé à l'acquisition de certains matériels pour renforcer les capacités d'intervention des bénéficiaires en l'occurrence les Ecogardes, les femmes et les organisations identifiées intervenant sur la même thématique. Il s'agit de :

- ✓ Pinces et bagues ;
- ✓ Téléphones androïdes ;
- ✓ Gilet réfléchissant ;
- ✓ Bottes.
- ✓ Gants

V- Résultats obtenus

Parmi les résultats obtenus dans le cadre de ce projet, il importe de citer :

- ✓ 15 posters sur les espèces menacées sont réalisés et diffusés.
- ✓ 200 T-shirts réalisés et distribués.
- ✓ Les capacités techniques et matériels de 70 Ecogardes sont renforcées.
- ✓ Trois (03) groupements de femmes primés.
- ✓ Deux ateliers de recyclages ont été organisés sur la biologie des tortues marines au niveau des Ecogardes à Grand-Popo et Cotonou.
- ✓ Deux (02) visites d'échanges et de découverte de la biodiversité marine et côtière est organisée au profit des autorités locales.
- ✓ Dotation aux Ecogardes et ONG de 15 portables androïdes pour la patrouille et la prise des images et la collecte des données.

- ✓ Organisation de la 18e édition des journées nationales des tortues marines à Grand-Popo et Cotonou.
- ✓ Réalisation et impression de 1000 dépliants sur les tortues marines
- ✓ Réalisation d'un kakémono de sensibilisation sur les tortues marines.
- ✓ Diffusion des informations (rapport technique, film documentaire, articles) sur les tortues marines dans le réseau CHM

VI- Recommandations

A l'issue de ce projet mis en œuvre par Nature Tropicale ONG et en raison des intérêts pour la sauvegarde des ressources naturelles au Bénin, les recommandations suivantes sont faites :

- Renforcer le partenariat entre les autorités locales et les ONG spécialisées pour la conservation de la biodiversité en général et les tortues marines en particulier ;
- Mettre en place un programme de renforcement des capacités et d'accompagnement des communautés proches des différentes plages de ponte sur le développement des alternatives respectueuses de l'environnement dont l'écotourisme ;
- Accompagner les communautés locales pour le reboisement participatif des plages ;
- Accompagner les communautés locales pour le nettoyage des plages ;
- Réaliser les maquettes de tortues marines et autres espèces menacées en résine de polyesters pour le renforcement des Centres d'Education Environnementale et la sensibilisation
- Acquérir des matériels devant permettre à plus d'Ecogardes d'être plus opérationnel sur terrain pour la sauvegarde des tortues marines (bagues, pinces, portables Androïdes, torches, tentes, gilets de sauvetage, imperméable et bottes etc…)
- Poursuivre l'organisation des émissions radiophoniques et télévisuelles sur la sauvegarde des espèces menacées…
- Renforcer les actions de surveillance et d'application des lois sur la faune et la flore au Bénin.

VII- Conclusion

Depuis plus de deux décennies déjà, Nature Tropicale œuvre pour la sauvegarde communautaire de la biodiversité, les tortues marines en particulier sur tout le littoral du Bénin et dans la sous-région Ouest-Africaine. Très engagée auprès des communautés locales, les actions ont porté sur la sensibilisation et la conscientisation, et ont conduit à l'institution des journées Nationales des tortues marines avec la collaboration des Ecogardes.

La mise en œuvre du volet 'Sensibilisation' du projet «**Education environnementale et sauvegarde des espèces marines migratrices le long du littoral du Benin**» appuyé par différents partenaires sont la Direction générale de la coopération au développement (DGD) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) à travers CeBIOS a été et demeure une occasion exceptionnelle de renforcer les actions de sensibilisation et de conscientisation des parties prenantes sur la nécessité de sauvegarder et de valoriser les ressources naturelles côtière au Bénin.

L'ambition étant de concilier la sauvegarde de la biodiversité et développement local à travers la valorisation écotouristique de cette dernière.

Les actions engagées ont bien permis d'élever le niveau de conscience environnementale du grand public sur les menaces qui pèsent sur les tortues marines au Bénin; d'assurer la préservation communautaire des tortues marines dans les villages côtiers d'intérêts du littoral du Bénin (en accompagnant les communautés locales (Ecogardes) dans leurs efforts de sauvegarde et de l'utilisation rationnelle de la diversité biologique en général et des tortues marines, espèces particulièrement menacées sur le littoral du Bénin). Ces actions doivent se poursuivre avec comme priorités, la mise en place des centres d'éducation environnementale avec un accent particulier sur les tortues marines et autres ressources naturelles; la sensibilisation et conscientisation du grand-public sur la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles ; les appuis aux Ecogardes sur le terrain; la promotion des activités alternatives génératrices de bénéfices au niveau communautaire; et la promotion d'une application plus effective des textes et lois en la matière environnementales pour la gestion durable des réserves de biosphère du Mono et de la Basse Vallée de l'Ouémé.

VIII- ANNEXES

ANNEXES N°1 : Photos des activités réalisées

ANNEXES N°2 : Articles Journées des tortues marines

ANNEXES N°3 : Posters et kakémono réalisés pour les campagnes de sensibilisations

https://monde24.info.home.blog/2022/04/28/aires-marines-protégees-nature-tropicale-ong-sensibilise-les-elus-locaux-de-cotonou-calavi-seme-kpodji-et-dangboet-procede-a-la-remise-de-materiels-aux-eco-gardes-et-femmes-mareyeuses

https://journalsantenvironnement.com/2022/04/27/gestion-des-aires-marines-protegees-du-benin-nature-tropicale-ong-et-ses-partenaires-outillent-les-communautes-locales/

https://loeilrepublicainblog.wordpress.com/2022/04/27/benin-gestion-des-aires-aires-marines-protegees-nature-tropicale-ong-dote-les-eco-gardes-de-materiels-pour-mieux-proteger-les-especes-menacees

MATÉRIELS D'INTERVENTION POUR LA PROTECTION DES TORTUES MARINES

NATURE TROPICALE ONG OUTILLE LES ÉCOGARDES ET DES FEMMES MAREYEUSES

Par Patrice SOGLO

Les écogardes et les femmes mareyeuses de la plage de Tokplégbé à Cotonou et ceux de Gbêkon à Grand-Popo ont été outillés en matériels de travail. Nature Tropicale ONG a fait la remise officielle le mardi 26 et le jeudi 28 avril 2022.

Des lampes torches multi-fonctions, des gangs, des imperméables, des matériels pour baguer les tortues des téléphones androïdes. Tels sont les outils de travail remis aux écogardes, aux pêcheurs et femmes mareyeuses le mardi 26 et le jeudi 28 avril 2022 à Cotonou et Grand-Popo. Cette remise est faite pour accompagner le gouvernement dans la gestion des aires marines protégées créées au niveau du littoral à Cotonou et Grand-Popo. « C'est des matériels que nous a remis le ministère du cadre de vie et du développement durable et d'autres partenaires pour aider des bénévoles à jouer leur partition dans la protection des tortues marines », a confié Joséa Dossou-Bodjrènou, Directeur de Nature Tropicale Ong. Aux représentants des maires d'Abomey-Calavi de Dangbo et de Sèmè-Podji, des posters leur ont été remis pour montrer aux autorités communales que ces ressources existent dans leur localité.

Peu avant les remises, des recyclages ont été fait à l'endroit des écogardes pour renforcer leur savoir-faire dans la collecte des informations sur les tortues marines, la collecte et la gestion des œufs de ces espèces marines intégralement protégées. Il est prévu que les téléphones portables soient dotés de logiciels pour l'enregistrement automatique des renseignements sur ces espèces marines qui fréquentent les plages béninoises pour des besoins de reproductions. Les informations parviennent à une base de données dès que les portables sont connectés.



Cela permet de mieux suivre tout ce qui se passe sur les tortues marines et améliore le travail que font les bénévoles.